
m) **PROCÉDURES D'ÉVACUATION
EN CAS D'URGENCE**

(DEMANDE DE RECONNAISSANCE)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ce présent document concerne les procédures d'évacuation d'urgence que vous devez élaborer, lorsque que vous offrez un service de garde en milieu familial. Vous pouvez vous inspirer des procédures d'évacuation suggérées, voir annexe 1. (R-article 90)

« La responsable doit prévoir des procédures d'évacuation en cas d'urgence. Elle doit organiser des exercices à cet effet chaque fois qu'elle reçoit un nouvel enfant ou au moins une fois par 6 mois. »

Les exercices ont pour but de sensibiliser les enfants et les adultes à la façon de réagir en cas d'incendie. Elles peuvent sauver des vies, car lorsque l'avertisseur de fumée se fera entendre peu importe le lieu, les personnes conscientisées seront en mesure d'évacuer l'endroit.

Il faut se rappeler que plus les consignes sont **simples** et **claires**, plus les enfants les retiendront. Il faut être **ferme** dans nos consignes, en expliquant aux enfants les effets que pourraient avoir un non respect de celles-ci. Ils comprendront la nécessité de ce jeu et s'y prêteront sérieusement.

1- Décrivez **les procédures** que vous avez prévues en cas d'urgence.

(Exemple : regrouper les enfants, apporter la liste des noms et numéros de téléphone des parents, sortir un par un, compter les enfants, etc.)

2- Possédez-vous le **matériel nécessaire** en cas d'urgence ? soit :

a) des lampes de poche facile d'accès ?

Oui () Non ()

b) un avertisseur de fumée en bon état à chaque étage de votre résidence ?

Oui () Non ()

c) un extincteur de feu en bon état et installé hors de la portée des enfants ?

Oui () Non ()

d) des couvertures en nombre suffisant et à la portée de la main ?

Oui () Non ()

e) une liste des numéros de téléphone et noms des parents, près de votre téléphone ?

Oui ()

Non ()

f) votre plan de maison affiché (illustrant les sorties d'urgence)?

Oui ()

Non ()

g) autres ? _____

3. Quel est le **lieu de ralliement**, où les enfants pourront se réfugier en toute sécurité après l'évacuation ? _____

4. Est-il connu de tous (enfants gardés et autres occupants) ? _____

5. Y avez-vous accès en tout temps ? _____

6. Est-il facilement repérable en hiver comme en été ? _____

7. En avez-vous la clef ? _____

8. Y a-t-il une rue à traverser pour y accéder ? _____

9. Y a-t-il un téléphone disponible pour appeler du secours ou pour aviser les parents de l'événement ? _____

10. Si non, quels autres moyens avez-vous prévus pour appeler du secours ou pour aviser les parents de l'événement ? _____

11. Les parents connaissent-ils le lieu de ralliement en cas d'urgence ?

Signature de la requérante

Date

Bureau coordonnateur

Date

ANNEXE 1

PROCÉDURES D'ÉVACUATION SUGGÉRÉES

- Garder son calme.
- Alerter les enfants et les autres occupants (cesser l'activité en cours).
- Évacuer les lieux le plus rapidement possible (un par un).
- Vérifier si les portes sont chaudes avant de les ouvrir. Si tel est le cas, sortir par une autre issue.
- S'assurer de la SÉCURITÉ DES ENFANTS et ne prendre AUCUN RISQUE inutile.
- Ne pas perdre de temps à récupérer les vêtements ou les objets de valeur.
- Penser à prendre les numéros de téléphone et les noms des parents.
- Durant l'évacuation, REFERMER les portes derrière vous, afin de réduire les courants d'air.
- Si la chaleur augmente et que les flammes et la fumée se propagent rapidement, faire RAMPER les enfants et couvrir leurs yeux et leur nez d'une serviette ou d'un chiffon humide.
- Si vos vêtements ou ceux d'un enfant s'enflammaient, pratiquer la technique S'ARRÊTER, SE JETER, ROULER PAR TERRE et ÉTOUFFER les flammes à l'aide d'une couverture ou d'un manteau.
- Veillez à ce que tous les occupants aient été **ÉVACUÉS** (enfants gardés - autres occupants)
- Ne retourner sur les lieux de l'incendie sous aucun prétexte et s'assurer que les enfants en fassent autant.
- Se rendre au LIEU DE RALLIEMENT prévu et s'assurer que les enfants y sont tous en sécurité et en santé.
- Si ce n'est par déjà fait, AVISER le service d'urgence et d'incendie.
- Aviser les parents de l'incident.